

# Association des Plaisanciers du Port d'Arzal-

# Camoël

Adresse: Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL

Email <a href="mailto:contact@appac56.info">contact@appac56.info</a> Site web <a href="https://www.appac56.info">www.appac56.info</a>

Tél. o 633 800 801

## Réunion du vendredi 4 Décembre 2015 à 18 h 30

Cette réunion s'est tenue à ARZAL CAMOËL, dans le local mis à notre disposition par la mairie.

Absents excusés

Chantal MOLINIE, Christophe Oberting, Patrick Carbonnel.

**Absents** 

Jean-Luc Saint Jalmes.

### Ordre du jour :

Préparation de l'AG du 9 Janvier 2016.

### Préambule:

Informations du président.

- Le président annonce la démission de Sylvain FEREY pour raisons personnelles.
- Rencontre avec la CPM.
  - o Des travaux vont être entrepris dans les différents ports de la CPM.
    - Ces travaux seront étalés dans le temps en fonction des priorités et des moyens de chaque Port.
    - Par exemple Hoedic voudrait réaliser des travaux mais il y a peu de bateaux.
    - Pour Le Crouesty le prix des travaux envisagés a été revu à la baisse.
  - Une nouvelle règle plus avantageuse aux plaisanciers va être mise en œuvre concernant les listes d'attente.
    - Désormais est pris en compte la position sur la liste d'attente du port d'origine pour intégrer la liste d'attente dans le nouveau port.
  - O Cette règle s'appliquera à compter du mois d'avril 2016.
  - Dans la gestion comptable des ports, les manifestations nautiques doivent être différenciées des activités régulières du port. (ex les mille sabords)

- La loi Notre (gigantesque foutoir). Cette loi doit permettre la répartition des activités entre compétences de la région ou du département. L'arbitrage final est confié au préfet.
- Concernant les articles parus dans la presse, les présidents des associations de vilaine ont été invités par l'IAV. Cette rencontre est prévue au mois de janvier 2016.
- Suite au CA extraordinaire retirant leur mandat aux deux vice-présidents, la préfecture du Morbihan a envoyé un courrier afin d'officialiser le CA.
- Une liste de pièces a été demandée, dont le compte rendu et la constitution du bureau.

#### Informations du Trésorier.

- Les Adhérents.
  - o En 2105 l'APPAC comptait 229 adhérents.
  - A ce jour, seuls 26 ont renouvelés. Cependant les renouvellements continuent d'arriver sans compter les renouvellements lors de l'Assemblée Générale.
- Position des comptes.
  - A ce jour nous disposons d'environ 2000€ sur le Compte courant et 4100€ sur le
- Une invitation a été envoyée à la SNMS pour l'AG. A ce jour pas de reponse. Il est toutefois important de les relancer afin de connaître le nombre de participants.
- Pour l'Assemblée Générale de Janvier 2106, il n'y a pas d'exonération pour le repas du soir.
  TOUT le monde doit s'acquitter de 16€ pour participation au repas. Ceci est valable pour les membres du Bureau, du CA et les adhérents.
- Un déjeuner sera offert par l'APPAC aux personnes du bureau et/ou du CA qui viennent aider à la mise en place de l'Assemblée Générale.

#### Préparation de l'AG.

Mise en œuvre de la salle.

#### Accueil:

2 tables dans l'entrée pour enregistrer les Adhésions - les renouvellements - les repas

4 personnes sont nécessaires.

Robert ALLAIN, Gérard BOZEC, Patrick AUBERT, Philippe TORRES.

Anne BLANCHET distribuera d'autres exemplaires de l'enquête afin d'avoir une meilleure connaissance des attentes et remarques des adhérents.

1 table de vente (casquette et pavillon)

Salle du repas.

Nappes: Gérard BOZEC voit avec Sylvain Ferey.

Ceci regroupe : les nappes, les serviettes les gobelets et les assiettes.

Pour la prochaine AG (en 2017) l'APPAC va se doter de gobelets à sa marque. La commande sera à faire courant 2016.

Les couverts (couteaux et fourchettes) seront à prendre sur place..

Volontaires pour installer la salle :

Blanchet 2 – Rigaud 2 – Robert 2 – Gérard 2 – Aubert 2 – TORRES 1 – AUDRAIN 2 – CARBONNEL 2.

Cela fait donc un total de 15 personnes. Ces 15 personnes sont donc invitées à déjeuner le midi.

Animation Vidéo-Sono: Jean Yves 2 micros HF (vidéo projecteur)

Préparation de l'apéro :

L'apéritif sera servi au bar.

Robert prépare un Punch et un Kir

Anne et Gérard BLANCHET amèneront un apéritif fruité.

Il est important que de l'eau et du jus de fruit soient également servis

Patrick Gay achète le vin y compris le cassis pour le cassis.

Philippe Rigaud Vin prend en charge l'étude de prix pour des Toast variés froids – Pris chez Supe U. pour 140 personnes.

Patrick Aubert, prend contact avec le propriétaire du Bateau Croc Blanc ponton I vedette afin de fournir le pain et les pâtisseries.

Le choix du traiteur (Super U Herbignac ou un autre) sera fait par concertation entre Patrick Gay / Philippe Rigaud Vin / Anne Blanchet

P. Aubert cherche à faire prendre en charge par un shipchandler. Sinon l'Apéro sera offert par l'association.

ANNE BLANCHET est chargée de l'achat des Jus de fruit, de l'eau et des sacs poubelle.

GERARD BOZEC est chargé de l'achat du café, des tasses ou gobelets, du sucre et des « touilleurs ». Il se chargera d'amener la cafetière.

Concernant le « Cochon ».

La personne s'installe et est autonome.

Les personnes devront se déplacer pour aller se servir.

FROMAGE.

ANNE BLANCHET est chargée de l'achat de Brie, Gruyere et du beurre en portion individuelle.

Démontage:

Le ménage est fait le soir même.

Déroulement de l'Assemblée Générale.

Lors de l'assemblée trois votes seront organisés.

1° Entériné la décision du CA prise lors de sa réunion du 24 octobre.

A savoir l'exclusion de messieurs André JACQUEMIN et Lucien PERROCHON

Préparer des bulletins de vote OUI/NON. (ANNE) Ces bulletins de vote seront distribués par les personnes de l'accueil.

C'est ANNE BLANCHET qui est chargée de les confectionner.

2° Vote sur l'arrêt de l'organisation par l'APPAC de la sortie pour l'association « les p'tits loups ».

L'APPAC continuera à mettre à disposition les bateaux mais n'organisera plus.

Sa participation sera identique à sa participation à l'évènement « Pen BRON ».

Un vote à main levée sera demandé.

3° Renouvellement des membres du CA.

Eliane GAY quitte le CA.

Patrick Gay reste pour une dernière année. Il est impératif de lui trouver un successeur dans sa fonction de trésorier.

Liste des sortants

Christophe Pernaud (Démissionnaire)

Gay Patr. (Fin de mandat)

Jean Yves AUDRAIN (Fin de mandat)

Sylvain Ferrey (Démissionnaire.)

Eliane Gay (Fin de mandat)

André Jacquemin (Exclus)

Lucien Perrochon (Exclus)

Jean Luc Saint Jalmes (Démissionnaire.)

Candidats:

Patrick GAY

**Xavier Tirard** 

....

1<sup>er</sup> vote : entériné.

2<sup>ème</sup> vote : Les petits loups.

3<sup>ème</sup> vote : le renouvellement du CA.

Philippe TORRES doit prendre contact avec Alain Reynes afin de connaître le nombre de connexions réalisés sur notre site depuis 1 an.

FIN du CA par un pot offert par Mr et Mme RIGAUD VIN.